

Paris, le 9 septembre 2021

## LA FNADEPA DÉPLORE L'ABANDON DE LA LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

La **FNADEPA**, fédération nationale professionnelle qui rassemble plus de 1 300 directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées, **exprime sa vive déception suite à l'annonce de l'abandon de la loi Grand âge et Autonomie par le Premier ministre.**

Depuis près de 15 ans, la réforme du Grand âge ne cesse d'être repoussée, sacrifiée sur l'autel des finances publiques et d'autres priorités politiques jugées plus importantes. La déception est d'autant plus grande que les attentes sont immenses pour les 16 millions de seniors et 800 000 professionnels du secteur. D'autant plus que cette loi, pourtant promise par le président de la République à plusieurs reprises, aurait dû permettre de transformer le modèle d'accompagnement de nos aînés et de préparer notre pays à la vague grise qui approche.

**La FNADEPA attend désormais des mesures fortes et tangibles dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2022 (PLFSS)** comme annoncé par la ministre chargée de l'Autonomie hier.

*« En lien avec la 5<sup>e</sup> branche, le PLFSS devra absolument apporter de nouveaux financements conséquents. Mais il ne pourra résoudre toutes les difficultés auxquelles l'accompagnement du Grand âge doit faire face depuis des années et qui ont été exacerbées par la crise sanitaire. Des pans indispensables de réforme resteront malheureusement en suspens, comme celui de la gouvernance, de l'aide sociale, de la place des personnes âgées dans notre société. Au-delà des financements, il faut une réforme sociétale sur le vieillissement et pour cela, il faut une impulsion au plus haut niveau. »,* indique Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA.

**La FNADEPA en appelle d'ores et déjà aux futurs candidats à l'élection présidentielle pour que le sujet du vieillissement, qui concerne tous les Français, soit LE grand sujet social de la campagne. La FNADEPA se mobilisera pour les sensibiliser sur cette priorité nationale majeure.**

### À propos de la FNADEPA

Association loi 1901 créée en 1985, la FNADEPA est une Fédération nationale professionnelle qui regroupe des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées de tout statut : fonction publique territoriale et hospitalière, secteur associatif et secteur privé commercial. Elle est ainsi la tête de pont d'un réseau de 1 300 professionnels de terrain, rassemblés en associations départementales et régionales.

Pour plus d'informations : [www.fnadepa.com](http://www.fnadepa.com)



@fnadepa

---

Contact Presse : Agence ADOCOM-RP  
Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)